



Saison 2023/2024

## Procès-verbal de l'Assemblée Ligue nationale (ALN)

Lieu : Ittigen  
Date : Samedi, 23 septembre 2023  
Heure : 13h00 – 14h00  
Présidence : Patrick Traber, comité LN  
Vérificateur du scrutin : Sebastian Lauener (STT)  
Voix : 62  
Majorité absolue : 32 voix  
Majorité 2/3 : 42 voix  
Procès-verbal : Sebastian Lauener (STT)

### 1. Accueil

**Patrick Traber** souhaite la bienvenue aux délégués et aux traductrices présents à l'ALN. Il remplace le président LN Michel Tschanz qui s'est excusé.

### 2. Appel/contrôle du scrutin

On procède à la vérification des voix. Chaque club LN dispose de 2 voix par équipe en LNB et de 1 voix par équipe en LNC. On compte 62 voix présentes. La majorité simple est de 32 voix.

### 3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 4. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Le procès-verbal de la dernière ALN du 24 juin 2023 a été publié. Il est approuvé avec des applaudissements et des remerciements sont adressés à son auteur.

### 5. Proposition règlement LN clubs/comité

La proposition du TTC Zürich-Affoltern a été reçue. Elle prévoit en premier lieu un retour à l'ancien mode avec tour préliminaire et tour retour. Si cette proposition ne devait pas être approuvée, une deuxième proposition prévoit de reprendre les points du tour préliminaire dans le tour retour.

**Nicolai Matuschek** (Zürich-Affoltern) : La saison 2022/23 s'est déroulée pour la première fois avec le nouveau système. Beaucoup de personnes que nous avons abordées à ce sujet trouvent que ce système n'est pas bon. Il est par exemple problématique qu'après la moitié du tour préliminaire ou du tour retour, beaucoup de décisions soient déjà tombées et que les équipes alignent souvent des joueurs moins forts. Cela entraîne des distorsions de jeu, il y a moins de plaisir lors des matchs et cela n'est pas intéressant. Après le tour préliminaire, on se retrouve finalement avec zéro point dans le tour retour et soudainement, les équipes alignent leurs meilleurs joueurs pour le tour retour – cela est injuste si ces équipes se maintiennent ensuite en classe grâce aux points d'un seul tour.

**Patrick Traber** : La 1<sup>ère</sup> proposition vise à réintroduire l'ancien système, la 2<sup>ème</sup> proposition serait activée en cas de rejet de la 1<sup>ère</sup> proposition. La 2<sup>ème</sup> proposition serait de reprendre les points dans le tour retour. Est-ce qu'il y a des réactions concernant la proposition ?

**Christian Foutrel** (ZZ-Lancy) : Je pense que nous avons actuellement trouvé une bonne solution et d'éventuelles adaptations devraient être très réfléchies. Une autre approche pourrait être d'organiser la promotion et la relégation en LNB également en milieu de saison. Par ailleurs, il devrait y avoir un classement minimal également pour la LN (p.ex. C6).

**Urs Schärer** (Neuhausen) : Le changement du système a été un processus long durant lequel les pous et les contres ont été pris en compte. La raison principale pour ce changement était le fait que les groupes de la ligue en LNB et en LNC étaient très différents en ce qui concerne le niveau de jeu. Il y a encore des défauts qui devront être corrigés, mais les clubs ont aussi la responsabilité d'aligner de bons joueurs. Les



promotions en milieu de saison sont un mode qui ne pourrait probablement pas être appliqué du jour au lendemain.

**Samir von Däniken** (Young Stars Zürich) : Déjà avant, il y a eu des joueurs moins forts dans les LN; Il faut une solution, mais l'ancien mode ne me plaît pas vraiment. Dans les années auparavant, l'OTTV a par exemple eu une 1<sup>ère</sup> ligue trop forte. Depuis, le niveau de jeu a été adapté.

**Adrian Schmid** (Rapperswil-Jona) : L'avis selon lequel on aligne de mauvais joueurs pour le tour retour me dérange; un joueur souhaite disputer un maximum de matchs contre de bons adversaires – un joueur devrait être motivé à jouer tout. Malgré le maintien en ligue après le tour préliminaire, de bons joueurs devraient représenter une motivation. Autrement, il ne serait pas une bonne enseigne pour le club.

**René Zwald** (Horgen) : Dans le système actuel, le tour retour n'est pas planifiable – certains clubs ne disposent pas d'une halle durant les week-ends. On ne connaît ni les dates ni les adversaires pour faire d'éventuelles réservations.

**Samir von Däniken** (Young Stars Zürich) : Le fait que les dates sont connues seulement à la fin de l'année et que le 10 janvier, le premier match doit déjà avoir lieu peut être un problème. Une solution pourrait éventuellement être la fusion des groupes dès le début de manière à ce qu'un groupe se compose de 16 équipes (1 groupe en LNB, 2 groupes en LNC) et qu'une équipe dispute seulement un match contre chaque adversaire.

**Patrick Traber** : En tant que représentant de St-Gall, je précise que lors du tour retour en LNB 2022/23, nous avons constaté que nous ne pourrions pas être promus – les deux premières équipes étant clairement trop fortes. Chez St-Gall, nous avons néanmoins pratiquement toujours aligné les meilleurs joueurs. C'est aussi une question financière s'il faut payer les étrangers également pour le tour retour alors que cela n'apportera aucune plus-value au club. Une amélioration serait peut-être un week-end double afin de diminuer au moins les frais de déplacement (par exemple pour les équipes de la Suisse orientale qui doivent se rendre à Genève). Le comité LN a discuté de ces propositions du TTC Zürich-Affoltern et pense que ce changement de mode après seulement une saison n'est pas judicieux. Les adaptations devraient toujours pouvoir être traitées et, le cas échéant, être effectuées.

**Sergio Roic** (ABTT) : D'accord avec Young Stars Zürich concernant la planification – nous ne disposons pas de la halle durant le week-end et en tant que Tessinois, nous ne pouvons guère jouer en semaine car nous sommes trop loin. Les réservations doivent être effectuées au moins 2 mois à l'avance. Le calendrier du tour retour devrait être disponible dans les deux jours.

**Patrick Traber** : C'est vrai, la première semaine de janvier était trop tôt et cela a aussi été très difficile pour la planification (Markus Werner). Nous examinerons et traiterons ces possibilités au sein du comité.

**Daniel Pauli** (Carouge) : À Carouge, nous avons des problèmes si nous obtenons l'information seulement le 30 décembre. Par ailleurs, il y a eu un match les 13/14 janvier où une équipe devait s'aligner avec une équipe restreinte. Il n'est pas possible de reporter ce tour, autrement cela freine considérablement les compétitions.

**Sergio Roic** (ABTT) : Peut-être que le premier tour du tour retour pourrait avoir lieu fin janvier ou début février.

**Urs Schärner** (Neuhausen) : Il existe un calendrier qui définit les tours. Si la halle n'est pas disponible durant ces week-ends, on pourrait changer de halle. Les dates sont fixes.

**Sébastien Demichel** (Fribourg) : Nous devons faire les pré-réservations en décembre. Après la communication de la date définitive par STT, nous pouvons les confirmer.

**Sergio Roic** (ABTT) : Une adaptation de la date du premier tour retour nous serait très utile. À Bellinzone, nous sommes moins flexibles qu'à Fribourg. Après le premier tour, nous avons suffisamment de possibilités pour nous organiser.

**Patrick Traber** : Nous vérifions si l'on pourrait éventuellement disputer le premier match du tour retour à une autre date si toutes les parties sont d'accord.

**Nicolai Matuschek** (Zürich-Affoltern) : Pourquoi est-ce que le comité rejette la deuxième proposition ?

**Patrick Traber** : Un des arguments principaux est qu'il peut être très injuste de reprendre les points du tour préliminaire avec des groupes de différents niveaux.

**Nicolai Matuschek** (Zürich-Affoltern) : Qu'en est-il des points contre les clubs que l'on a déjà affrontés ?

**Patrick Traber** : Le comité LN ajoutera ce thème aux points à traiter et présentera une proposition de solution.

**La 1<sup>ère</sup> proposition de modification du TTC Zürich-Affoltern est rejetée avec 13 oui contre 49 non. Le vote porte donc désormais sur la 2<sup>ème</sup> proposition de modification du TTC Zürich-Affoltern.**



**La 2<sup>ème</sup> proposition de modification du TTC Zürich-Affoltern est rejetée avec 11 oui contre 51 non.**

**Patrick Traber** : Pour le comité LN, il est clair qu'il faudra également en discuter à l'avenir et il demande à tous de faire des suggestions afin que l'on dispose d'une base pour les discussions.

#### **6. Approbation des dispositions complémentaires du RS 510ss**

**Patrick Traber** : L'article 510.13.3 a été légèrement adapté : Chez les Dames, cette règle (tirage au sort) existait déjà. Chez les Messieurs, le passage a été adapté dans ce sens.

**L'ALN prend acte de cette adaptation.**

#### **7. Approbation des directives LN**

Aucune proposition n'a été soumise.

#### **8. Informations concernant la STTL**

**Monica Midali (STT)** : La STTL a été créée au cours de ces trois derniers mois et la Chambre STTL aura lieu le 10 novembre. Lundi prochain, nous aurons une rencontre importante avec la CSRS pour les bases; il faudra ainsi mieux régler les droits de vote des équipes promues et reléguées ainsi que la répartition des bénéficiaires. Le règlement financier doit encore être élaboré, le compte est ouvert et l'assujettissement à la TVA a été discuté. En ce qui concerne la caméra et la retransmission, une rencontre technique avec tous les clubs concernés aura prochainement lieu. Les caméras devront être louées aux clubs par la STTL. En plus de la vérification des documents, la licence League comporte une présentation de toutes les joueuses et de tous les joueurs de la ligue avec une photo et un portrait à des fins publicitaires. Un contrôle de la surface publicitaire sur les vêtements de sport a été effectué et une préparation des Superfinales de cette saison qui auront lieu à Genève.

**René Zwald (Horgen)** : La surface publicitaire est donc désormais contrôlée au sein de la STTL ?

**Monica Midali (STT)** : Les règlements existent à tous les niveaux. La STTL a besoin d'un contrôle professionnel. Dans les autres ligues, le contrôle doit être effectué par les arbitres et les clubs en sont également responsables.

**Patrick Traber** : Jusqu'à présent, il n'incombait pas au comité LN de contrôler cette publicité notamment lorsqu'il s'agit de la surface. Mais le règlement existe et devrait être appliqué. Merci pour les explications. J'ai une question : à partir des play-offs, il est possible de streamer les matchs ? Je voudrais que cette information soit communiquée à tous les clubs. Il y a des personnes intéressées dans tous les clubs et à tous les niveaux de jeu.

**Monica Midali (STT)** : Nous informerons les clubs via un courriel collectif et sur le site internet.

#### **9. Divers**

**Patrick Traber** : Les clubs STTL ne devraient plus avoir de voix lors de l'ALN. Est-ce qu'il y a des gens qui pensent que les clubs STTL devraient aussi avoir un droit de vote lors de l'ALN ?

**Urs Schärer (Neuhausen)** : Pour complément, les 12 voix qu'un club peut représenter actuellement, respectivement jusqu'à présent, devraient être adaptées proportionnellement.

**Le comité LN élaborera une adaptation y relative.**

**Christian Foutrel (ZZ-Lancy)** : Je propose qu'au moins un représentant du comité de la STTL assiste à chaque ALN.

**Patrick Traber** : Le comité LN est toujours en sous-effectif. Beat Hostettler et Michel Tschanz occupent leur fonction durant la saison transitoire car ils sont également membres du comité STTL. Nous sommes à la recherche de candidats pour le comité de toutes les régions afin d'avoir un comité hétérogène – merci d'annoncer des candidats possibles.

**Christian Foutrel (ZZ-Lancy)** : Puisque nous avons désormais quelques propositions pour traiter le championnat, ne serait-il pas judicieux de mettre en place un groupe de travail ?

**Patrick Traber** : C'est une bonne idée. Le comité LN se manifestera à ce sujet.



**Swiss Table Tennis**  
Haus des Sports - Talgutzentrum 27 - CH-3063 Ittigen b. Bern  
Telefon +41 31 359 73 90  
[info@swisstabletennis.ch](mailto:info@swisstabletennis.ch) - [www.swisstabletennis.ch](http://www.swisstabletennis.ch)



#### **10. Date de la prochaine ALN**

La prochaine ALN aura lieu le soir des Superfinales, le **7 juin 2024** par Zoom.

**Christian Foutrel** (ZZ-Lancy) : En fonction du nombre de personnes, il serait aussi possible d'organiser l'ALN à Lancy en présentiel. Un petit groupe s'est déjà retrouvé en juin dernier.

**Patrick Traber** : Dans l'invitation, on précisera que la présence devra être annoncée assez tôt afin qu'une salle offrant suffisamment de place pourra être réservée.

**Patrick Traber** remercie tout le monde pour la participation et lève la séance à 14h00.

Pour le procès-verbal :

**Swiss Table Tennis**  
Collaborateur LN

Sebastian Lauener

Va à:

Publié pour tous sur le site internet [www.swisstabletennis.ch](http://www.swisstabletennis.ch)